



Note par pays sur le programme de technologie

Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)

West African Economic and Monetary Union (UEMOA)



Juin 2011

Vue d'ensemble¹



Population	95 millions d'habitants
% rural	65
% moins de 14 ans	44
PIB/par habitant (PPP)	1249 USD
% de bancarisation	9,5
% desservi par les IMF	12,7
Nbre total d'agences de banques	950
Nbre total de comptes de dépôt	4,4 million
Pénétration des services mobiles	53

Présentation et vue d'ensemble de UEMOA²

L'UEMOA est une union douanière et monétaire regroupant les Républiques du Bénin, du Burkina Faso, de Côte-d'Ivoire, de Guinée-Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo. La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est la banque centrale commune des huit États membres.

Les huit pays membres de l'UEMOA ont une population totale de 95 millions d'habitants et comptent en leur sein nombre des pays les plus pauvres du monde. 74 % de la population de la région vit de moins de 2 dollar par jour³, et tous les pays de la région se classent parmi les 12 % de pays occupant le bas du tableau dans l'indice de développement humain⁴.

S'il est vrai que ces pays présentent de nombreuses similitudes frappantes, il existe également des différences importantes entre eux. Leur population varie entre 1,6 million d'habitants en Guinée-Bissau et 21 millions d'habitants en Côte-d'Ivoire. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant est compris entre 675 au Niger et 1800 dollars au Sénégal.

L'accès au financement dans l'espace de l'UEMOA est très faible, même lorsqu'on le compare à celui des autres régions d'Afrique. Le taux de bancarisation annoncé par la BCEAO en décembre 2010 est de 9,5 %⁵. Selon les estimations, 11,5 millions de personnes (soit 12,7 % de la population) possédaient un

¹ Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale 2009.

² Les informations contenues dans la présente note sur la banque sans agence dans l'espace UEMOA ont été mises à jour suite à une visite effectuée dans la région en février 2011. Nous n'avons pas pu nous rendre en Côte-d'Ivoire pour nous informer sur la situation du secteur de la banque sans agence à ce moment-là à cause des troubles politiques qui se déroulaient dans le pays. Par conséquent, l'examen détaillé du secteur de la banque sans agence présenté dans cette note se limite aux pays où nous avons effectivement séjourné, à savoir le Sénégal, le Burkina Faso et le Mali.

³ Banque mondiale, données de 2008.

⁴ Rapport des Nations unies sur le développement humain (2009).

⁵ <http://www.reussirbusiness.com/11632-Mali-Economie-BCEAO-Vers-une.html>,

<http://bpt2020.afrikblog.com/archives/2010/12/25/19962697.html>,

<http://bpt2020.afrikblog.com/archives/2010/09/24/19148614.html>.

compte dans une institution de microfinance (IMF) (à la fin 2010)⁶. Si le taux combiné est de 22,17 %, il est surestimé dans la mesure où certaines personnes ont à la fois un compte bancaire et un compte dans une IMF.

Pourtant, le secteur privé dans la zone UEMOA s'est montré récemment très actif dans les services bancaires sans agence. L'unique cadre réglementaire important en vigueur à la BCEAO permet aux acteurs privés d'accroître les investissements régionaux à des coûts plus réduits. Cette diversité régionale permet également de cerner l'impact qu'ont les aspects liés au marché sur la banque sans agence dans un environnement où la réglementation est constante. Pour ces raisons, l'UEMOA offre un cadre unique pour promouvoir la banque sans agence et est une région où le besoin d'accroître l'accès aux services financiers est un des plus pressants au monde.

Environnement réglementaire



La BCEAO a été une des premières autorités de régulation au monde à adopter une réglementation autorisant expressément l'activité des émetteurs non bancaires de monnaie électronique en 2006. Le marché s'est développé à l'ombre de ces règlements : des exploitants de réseaux tels qu'Orange y ont joué un rôle actif et trois institutions non bancaires ont reçu des licences d'émetteurs de monnaie

électronique auprès de la banque centrale. La BCEAO semble être mise à l'épreuve par ces évolutions et par un système de droit civil français peu favorable aux approches « de test et d'apprentissage » et met l'accent sur la « catégorisation » de tous les acteurs. À la fin de l'année 2010, la BCEAO a publié un nouveau règlement intitulé « Instruction relative au classement des établissements financiers à caractère bancaire » (EFCB). Le règlement EFCB tente de classer les activités qui n'étaient pas spécifiquement prises en compte dans le règlement de 2006 et d'établir une meilleure distinction entre « établissement financier » et « établissement bancaire ». En retirant certaines activités de la catégorie « établissement bancaire », il offre aux fournisseurs une marge de manœuvre plus grande et rend plus raisonnables les exigences de fonds propres appliquées à ces activités.

Le défi est désormais d'essayer d'insérer « l'établissement de monnaie électronique » issu des règlements de 2006 dans le nouveau règlement. La BCEAO s'emploie à examiner en détail les descriptions précises des cinq catégories décrites dans le règlement. À l'instar de nombreuses autres banques centrales à travers le monde, elle peine aussi à trouver les moyens d'assurer la supervision des services actuellement disponibles sur le marché.

Dans l'ensemble, cependant, la BCEAO est un organe de réglementation ouvert, désireux d'apprendre les meilleures pratiques et attaché à l'échange des idées. L'environnement relativement permissif qui prévaut actuellement dans plusieurs régions crée un contexte favorable pour l'activité bancaire sans agence.

⁶ Exposé intitulé « Réunion des Bailleurs de Fonds Intervenant dans le Secteur de la Microfinance » présenté par la BCEAO à la réunion des bailleurs de fonds du CGAP à Lomé, du 20 au 21 avril 2011.

Compétence régionale contre compétence nationale

La réglementation au sein de l'UEMOA est compliquée par le fait que certaines décisions sont prises au niveau régional par des organismes régionaux, tandis que d'autres sont prises au niveau national et s'appliquent uniquement à chacun des huit pays membres. Au niveau régional, la BCEAO joue le rôle de banque centrale pour l'ensemble de la zone UEMOA. Si son siège est situé à Dakar, la BCEAO dispose d'agences dans chacun des sept autres pays. En outre, le ministre des Finances de chacun des huit pays est représenté au Conseil d'administration de la BCEAO. Ainsi, la banque centrale régionale bénéficie des contributions des pays membres. La mission de la BCEAO couvre, entre autres, la réglementation de la banque, de la microfinance et de la banque sans agence, ainsi que les cadres comptables de manière générale. L'organe de gouvernance de l'UEMOA est la Commission basée à Ouagadougou. Couvrant un champ plus vaste que l'UEMOA, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)⁷ est un groupement régional de 15 pays créé en 1975. Tous les huit pays de l'UEMOA sont membres de la CEDEAO. Sa mission est de promouvoir l'intégration économique dans l'ensemble de la région en créant un bloc commercial unique.

Au niveau national, chaque pays dispose de sa propre cellule de renseignement financier dénommée CENTIF⁸, dont l'activité porte essentiellement sur les questions liées à la lutte contre le blanchiment de fonds et contre le financement du terrorisme (AML/CFT). Le GIABA⁹ est un organisme régional basé à Dakar, créé en 2000 par la CEDEAO pour coordonner les actions dans les domaines de la lutte contre le blanchiment de fonds et contre le financement du terrorisme dans les pays membres de la CEDEAO. La politique de lutte contre le blanchiment de fonds et contre le financement du terrorisme est gérée au niveau régional par cette commission.

Tant bien que mal, il existe un équilibre délicat entre l'autorité des organismes régionaux et l'influence des pays pris individuellement. Mais les décisions de la BCEAO concernant la banque sans agence ont essentiellement une portée régionale ; par conséquent, la réglementation propre à chaque pays n'est plus abordée dans le présent rapport dans les sections suivantes qui sont consacrées au pays.

Vue d'ensemble du secteur

En 2009, la BCEAO a identifié 520 institutions financières non bancaires (77 % d'IMF, 19 % de banques, 3 % d'entités financières) actives dans la sous-région. La majorité des services de proximité est assurée par les IMF, notamment les coopératives financières qui mettent fortement l'accent sur la mobilisation des dépôts de leurs adhérents. (Se reporter au tableau 1.)

⁷ <http://www.ecowas.int/>

⁸ Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières

⁹ Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest, www.giaba.org.

	Nombre d'institutions financières							Nombre d'agences						
	Total	Banques		IMF		Autres		Total	Banques		IMF		Autres	
		nb	%	nb	%	nb	%		nb	%	nb	%	nb	%
2009														
Bénin	39	12	31	26	67	1	3	367	142	39	224	61	1	0
Burkina Faso	49	11	22	33	67	5	10	572	149	26	389	68	34	6
Côte-d'Ivoire	65	20	31	42	65	3	5	258			258	100		
Guinée-Bissau	4	4	100					0						
Mali	86	13	15	70	81	3	3	1296	247	19	1046	81	3	0
Niger	39	10	26	28	72	1	3	121			121	100		
Sénégal	180	18	10	159	88	3	2	887	278	31	601	68	8	1
Togo	58	12	21	44	76	2	3	299	134	45	164	55	1	0
Total	520	100	19	402	77	18	3	3800	950	25	2803	74	47	1

Source : Réponses de la BCEAO à l'enquête 2010 sur l'accès aux services financiers

Comme l'illustre le Tableau 2, le nombre de comptes de dépôt offerts à la fois par les banques et les IMF est également très faible.

2009	Nombre de comptes de dépôt						
	Total	Banques		IMF		Autres	
		nb	%	nb	%	nb	%
Bénin	1 347 406	491 148	36	856 258	64		0
Burkina Faso	1 380 938	553 642	40	821 673	60	5 623	0
Côte-d'Ivoire	2 077 189	918 741	44	1 158 324	56	124	0
Guinée-Bissau	32 615	32 615	100		0		0
Mali	1 581 524	822 350	52	759 174	48		0
Niger	382 992	185 014	48	197 978	52		0
Sénégal	1 414 648	750 678	53	663 970	47		0
Togo	1 122 971	720 613	64	402 358	36		0
Total	9 340 283	4 474 801	48	4 859 735	52	5 747	0

Source : Réponses de la BCEAO à l'enquête 2010 sur l'accès aux services financiers

L'UEMOA a enregistré une forte activité du secteur privé dans le domaine de la banque sans agence, comme cela est décrit au Tableau 3.

Pays	Lancements de produits de banque sans agence
Bénin	MTN Mobile Money lancé en septembre 2010.
Burkina Faso	L'entreprise de technologie Inova, titulaire d'une licence d'émetteur non bancaire de monnaie, a lancé un porte-monnaie mobile. Airtel prépare le lancement d'Airtel Money.

Côte-d'Ivoire	Orange Money lancé en décembre 2008, suivi par MTN Mobile Money en 2009. L'IMF AEI s'appuie sur Orange Money pour les remboursements de prêt. La troisième licence d'émetteur non bancaire de monnaie électronique a été octroyée à une entreprise appelée Celpaid.
Guinée-Bissau	Aucun lancement connu de produit, bien que MTN et Orange soient présents sur ce marché.
Mali	Orange Money lancé en mai 2010. La Poste souhaite lancer les services de transfert de fonds par téléphone mobile. La banque de développement agricole BNDA a étudié la possibilité de lancer un service bancaire par téléphonie mobile
Niger	Zap (désormais rebaptisée Airtel Money) et Orange Money ont été lancés tous les deux en 2010. La Poste prépare également la mise en place d'une forme de services de transferts de fonds par téléphone mobile.
Sénégal	Orange Money lancé en 2010. Société Générale, en association avec le fournisseur de technologie Obopay et l'IMF CMS, a lancé un produit de paiements par téléphone mobile appelé Yoban'tel en juillet 2010. FERLO est le premier émetteur non bancaire de monnaie électronique dans la région. Elle offre des services à travers différents produits de carte. L'entreprise de technologie Mobile Banking Enabler collabore avec l'IMF ACEP à la création d'une plateforme de services bancaires par téléphonie mobile qui est opérationnelle.
Togo	Pas d'opération connue.

Banques

Plusieurs banques commerciales ont une présence régionale dans de nombreux pays de l'UEMOA (et ailleurs à travers l'Afrique). La banque Attijariwafa Bank basée au Maroc est présente au Sénégal, au Mali, en Côte-d'Ivoire et au Burkina Faso¹⁰. Ecobank, qualifiée de « banque panafricaine » et basée au Togo, est implantée dans l'ensemble des huit pays de l'UEMOA¹¹. La banque United Bank for Africa (UBA), basée au Nigeria, est présente au Bénin, au Burkina Faso, en Côte-d'Ivoire et au Sénégal, et prévoit l'ouverture de sa prochaine succursale au Mali¹². Bank of Africa (BOA) a été créée au Mali et est aujourd'hui implantée dans l'ensemble des pays de l'UEMOA, à l'exception de la Guinée-Bissau et du Togo¹³. La banque française Société Générale (appelée SGBS) a des filiales au Bénin, au Burkina Faso, en Côte-d'Ivoire et au Sénégal¹⁴. Societe Generale a déjà tenté différentes approches en direction de la banque sans agence dans deux marchés de l'UEMOA. Au Sénégal, elle pilote la mise en place de Yoban'tel en association avec Obopay et CMS (respectivement en tant que fournisseur de technologies et partenaire de distribution). En Côte-d'Ivoire, il joue le rôle de banque partenaire de MTN Mobile Money.

¹⁰ http://www.north-africa.com/naj_economy/finance_banking/1aprilnline19.html;

<http://www.attijariwafabank.com/Pages/default.aspx>

¹¹ <http://www.ecobank.com/yourcountry.aspx>

¹² <http://www.ubagroup.com/>

¹³ <http://www.bank-of-africa.net/>

¹⁴ <http://www.societegenerale.com/en/our-businesses/office-locator>

Dans l'ensemble, les banques progressent lentement dans l'espace de la banque sans agence, la plupart de leurs revenus provenant des activités de trésorerie et des comptes d'entreprise, mais très peu des services de détail. De nombreuses banques semblent émettre des cartes prépayées, mais là s'arrête leur « innovation ». Celles qui s'aventurent sur des terrains plus intéressants, comme SGBS au Sénégal avec son produit Yoban'tel, ont du mal à comprendre le marché de la clientèle à faible revenu.

Exploitants de réseaux de téléphonie mobile

17 exploitants de réseaux de téléphonie mobile opèrent dans la région, avec un taux de pénétration de la téléphonie mobile de 53 %. Quatre exploitants de réseaux de téléphonie mobile (Orange, MTN, Moov [Etisalat] et Airtel) sont présents dans plusieurs pays de la région, avec une part de marché combinée de 64 %. Orange occupe la position dominante sur deux marchés (Sénégal et Mali), détient 30 % du marché régional et compte autant d'abonnés que les trois autres principaux exploitants de réseaux de téléphonie mobile combinés. Dans cinq pays, il existe un acteur dominant (défini comme ayant une part de marché au moins deux fois supérieure à celle de son concurrent direct). Dans deux pays, il existe un duopole—Airtel et Telmob au Burkina Faso ; Orange et MTN en Côte-d'Ivoire. Un pays (le Bénin) présente un marché fragmenté où quatre opérateurs ont une part de marché similaire (Se reporter au tableau 4.)

Tableau 4. Les exploitants de réseaux de téléphonie mobile au sein de l'UEMOA

	Population	Mobile Penetration	Total Customers	Orange	MTN	Moov (Etisalat)	Airtel	koZ (Comium)	Tigo (Millicon)	Telmob	Malitel (Sotelma)	GloMobile (Globacom)	GreenN (Lap Green Networks)	Bell Benin	Expresso (Sudatel)	Telecel	Togo Cellulaire	Libercom (Benin Telecom)	Sahelcom (Sonitel)	GuineTel
Benin	8.9	87%	7.1		2.0	2.0						1.9		2.0					0.2	
Burkina Faso	15.3	33%	5.1				1.9			2.3						0.9				
Cote d'Ivoire	20.6	112%	18.7	5.0	5.1	3.2		3.8					1.6							
Guinea Bissau	1.5	49%	0.8	0.2	0.5															0.13
Mali	13	42%	6.8	4.5							2.3									
Niger	15.3	23%	3.5	0.9		0.4	2.0													0.2
Senegal	12.5	61%	8.2	4.7					2.5						1.0					
Togo	6.6	21%	1.2			0.4											0.8			
Total	93.7	53%	51.4	15.3	7.6	6.0	3.9	3.8	2.5	2.3	2.3	1.9	1.6	1.0	1.0	0.9	0.8	0.2	0.2	0.1
Market Share in region				30%	15%	12%	8%	7%	5%	4%	4%	4%	3%	2%	2%	2%	2%	0%	0%	0%
# countries				5	3	4	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Source : données de Wireless Intelligence au 4^e trimestre 2010.

Concernant l'activité de banque sans agence, Orange, MTN et Airtel ont déjà lancé des services dans l'espace UEMOA. Orange a lancé Orange Money en Côte-d'Ivoire, au Sénégal, au Mali et au Niger. MTN a lancé Mobile Money en Côte-d'Ivoire et au Bénin. Airtel Money a lancé le service au Niger ; la prochaine opération de lancement aura probablement lieu au Burkina Faso, bien que des doutes subsistent concernant le calendrier.

Globalement, les exploitants de réseaux de téléphonie mobile sont les principaux acteurs ayant une approche régionale de la banque sans agence. Ils ont également plus de contacts avec les clients pauvres. Le défi le plus complexe auquel ils sont confrontés dans le domaine de banque sans agence consiste à développer un solide réseau d'agents compte tenu du sous-développement des réseaux de distribution dans nombre de ces pays.

GIM-UEMOA¹⁵

En 1999, la BCEAO a initié un projet de modernisation des systèmes de paiement dont un axe prioritaire était la mise en place d'un système de paiement interbancaire dans l'ensemble des huit pays de l'UEMOA. GIM-UEMOA est le fruit de cette initiative et sert de commutateur régional. Créé en 2003, il regroupe aujourd'hui 91 banques et institutions financières non bancaires de la région, et compte parmi ses actionnaires la BCEAO.

Envois de fonds régionaux et internationaux

Le flux des envois de fonds, aussi bien à l'intérieur de l'UEMOA qu'au plan international, représentent une grande partie des mouvements de fonds et c'est dans ce domaine que les services de banque sans agence doivent logiquement apporter une valeur ajoutée en termes de coût, de commodité et de sécurité.

La Côte-d'Ivoire est le principal pays qui envoie de l'argent vers les autres pays dans la sous-région ; les envois de fonds provenant de la Côte-d'Ivoire constituent un tiers du volume total des flux. L'axe Côte-d'Ivoire–Burkina Faso est particulièrement dynamique ; les autres axes importants comprennent l'axe Sénégal–Mali, l'axe Burkina Faso–Togo, l'axe Sénégal–Togo et l'axe Burkina Faso–Mali. Les flux internationaux, notamment vers et en provenance de l'Europe (et la France en particulier) et des États-Unis, sont importants. La Banque mondiale estime que les flux bilatéraux en provenance de la France vers les huit pays de l'UEMOA se chiffraient à 531 millions de dollars en 2010¹⁶. Les flux internationaux en provenance d'Europe et des États-Unis vers le Sénégal et le Mali sont respectivement 10 et 5 fois plus importants que ceux provenant de l'intérieur de l'UEMOA.

Pourtant, il existe de nombreux facteurs qui empêchent la fourniture de solutions innovantes pour les paiements des envois de fonds. La plupart des dispositions réglementaires en vigueur en Afrique autorisent seulement les banques et les bureaux de change agréés à être l'agent de paiement des envois de fonds. La plupart des pays de l'UEMOA ont une très faible concentration de lieux de paiement dans les zones rurales, avec un pourcentage de paiements effectués dans les zones rurales de 36 %. Le Fonds international de développement agricole (FIDA) a constaté que seulement trois pays en Afrique ont autorisé les IMF à effectuer des transferts internationaux d'argent (République démocratique du Congo [RDC], Ghana et Kenya). Par conséquent, les IMF sont tenues de s'associer avec des banques qui ont signé des accords d'agent avec des agents de transfert d'argent (ATA) et font office de sous-agents, ce qui réduit les marges. Les ATA imposent souvent aux banques des clauses d'exclusivité qui limitent davantage la concurrence sur les prix. En effet, le coût d'expédition des fonds est également prohibitif. Envoyer un transfert de la France vers le Sénégal ou le Mali, par exemple, représente facilement 10 % du montant envoyé, les envois de fonds régionaux étant souvent bien plus coûteux. La nécessité de recourir aux solutions de banque sans agence au sein du marché des envois de fonds de l'UEMOA est évidente et

¹⁵ Groupement Interbancaire Monétaire de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine; <http://www.gim-uemoa.org/>

¹⁶ <http://www.worldbank.org/migration>

l'étude du FIDA a conclu que 93 % des clients d'IMF recevant des envois de fonds possédaient un téléphone mobile¹⁷.

Secteur de la microfinance¹⁸

En général, le secteur de la microfinance est largement dominé par des institutions à but non lucratif. Ceci résultait, en partie, de la première loi sur la microfinance au sein de l'UEMOA, baptisée « Loi Parmec » en vertu de laquelle seules les coopératives de crédit et les coopératives financières¹⁹ étaient autorisées à recevoir des licences pendant la période de 1993 à 2007. En outre, les premiers fournisseurs de la région ont été créés et par la suite soutenus par les mouvements coopératifs français et canadiens. Avec la révision de la loi Parmec en 2007 et avec l'arrivée de nouveaux fournisseurs de services techniques et de nouveaux investisseurs, l'offre en Afrique de l'ouest commence à se diversifier. La nouvelle loi encourage la création d'entreprises à but lucratif ou la transformation d'entreprises existantes.

Tableau 5. Emprunteurs et déposants, par type de statut (en milliers)

	UEMOA (en milliers)	
	Emprunteurs	Déposants
Organisation non gouvernementale	835	1,159
Coopérative de crédit/coopérative	610	3,917
Institution financière non bancaire	184	773
Banque	127	722
TOTAL	1,757	6,571

Toutefois, le secteur de la microfinance est en train de se consolider. 38 % des fournisseurs de services financiers qui ont atteint une grande échelle d'activité (qui ont un portefeuille de prêt bruts de plus de 8 millions de dollars) en Afrique subsaharienne se situent en Afrique de l'ouest. La moitié d'entre eux étaient des coopératives de crédit ou des coopératives. Il est prévu que cette tendance deviendra plus prononcée car la loi révisée sur la microfinance de 2007 encourage la consolidation de petits fournisseurs.

Le profil des clients révèle que le nombre des épargnants dépasse celui des emprunteurs. Et ceux qui empruntent contractent des prêts aux microentreprises. La plupart des prêts sont classés soit comme des prêts aux microentreprises ou des prêts aux ménages et ont des échéances de moins d'un an. Pour les institutions financières non bancaires (IFNB) et les organisations non gouvernementales (ONG), les prêts aux microentreprises représentent respectivement 88 % et 95 % du montant total des prêts. Les banques et les coopératives ont une base de clientèle plus étendue constituée de petites entreprises et de ménages et ainsi les prêts à la consommation occupent une place plus importante dans leur

¹⁷ http://www.ifad.org/remittances/pub/money_africa.pdf

¹⁸ CGAP/MIX *Sub-Saharan Africa Microfinance Analysis and Benchmarking Report 2010*; http://www.cgap.org/gm/document-1.9.51317/CGAP_MIX_SSA_Benchmarking_Report_2010.pdf

¹⁹ Dans le cadre de la loi Parmec, les autres fournisseurs de services financiers comme les associations et les ONG étaient tenus de signer un accord de cinq ans renouvelable avec les ministères des Finances de leurs pays respectifs.

portefeuille. Les coopératives, par exemple, ont souvent mis en place une stratégie délibérément ciblée vers les travailleurs salariés et les fonctionnaires afin de diversifier leurs risques et accroître leurs revenus.

Selon le rapport *Financial Access 2010*, dans un certain nombre de pays d'Afrique de l'ouest, notamment le Bénin, le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire et le Niger, les IMF acceptant des dépôts comptent plus de déposants que les banques commerciales. Ceci témoigne du rôle actif que jouent les IMF dans la fourniture des services financiers aux pauvres.

Au sein de l'UEMOA (ainsi que dans la plus grande partie de l'Afrique subsaharienne), il est possible de trouver le niveau le plus élevé de dépenses de fonctionnement des institutions de microfinance au monde (19 %, comparé aux niveaux mondiaux de 14 %). Ceci s'explique par le fait que les dépenses de personnel sont normalement élevées dans les marchés où la main-d'œuvre qualifiée est limitée et où les coûts qu'implique l'implantation dans les zones rurales et la gestion de l'épargne sont élevés. La Banque sans agence a un rôle particulier à jouer pour surmonter les obstacles traditionnels auxquels est confrontée la microfinance, à savoir la distance, les coûts liés à l'implantation dans les zones rurales et le coût de mobilisation de l'épargne.

Bailleurs de fonds et autres parties prenantes

De nombreux bailleurs de fonds interviennent dans différentes activités à travers l'espace UEMOA²⁰. Les plus actifs et les plus en vue sont la Banque africaine de développement, l'Agence française de développement (AFD), le Fonds d'équipement des Nations Unies, KfW, LuxDev, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et DID (Développement International Desjardins). Les projets et réalisations spécifiques de ces bailleurs de fonds sont décrits dans les sections suivantes consacrées aux différents pays.

²⁰ CGAP Cross-Border Funding Survey 2010; http://www.cgap.org/gm/document-1.9.49420/2010%20CGAP%20Funder_Survey_List_of_Funders_by_Region.pdf

Principaux défis et opportunités liés au développement de la banque sans agence au sein de l'UEMOA

L'environnement difficile de l'espace UEMOA peut être perçu comme une formidable occasion d'apporter des améliorations aux conditions de vie des pauvres à travers les services financiers. Les taux de pauvreté dans la zone UEMOA atteignent un niveau extrême, mais c'est dans un paysage tel que celui-là, caractérisé par une infrastructure physique et financière peu développée, que les innovations technologiques de la banque sans agence deviennent d'autant plus nécessaires et intéressantes pour l'extension de l'accès au financement.

Défis

Des réseaux de distribution sous-développés. Le degré de complexité des réseaux de distribution et la façon dont ces réseaux sont exploités pour créer et entretenir des réseaux d'agents sont directement corrélés au succès des produits de banque sans agence. Dans les zones où les réseaux de distribution ne sont pas généralement développés, le niveau d'effort nécessaire pour créer et gérer un réseau d'agents augmente. L'absence d'un marché de biens de consommation totalement développé et évoluant rapidement (FMCG) dans la zone UEMOA (notamment au Burkina Faso et au Mali, davantage au Sénégal) complique la mise en place de réseaux d'agents de banque sans agence. Les partenariats possibles pour les agents sont limités, tout comme le nombre des agents proprement dits. Par contre, l'économie mexicaine dispose déjà de réseaux de distribution très sophistiqués. Oxxo est la plus grande chaîne de magasins de proximité au Mexique, avec environ 8000 magasins à travers le pays. Oxxo dessert surtout les clients à faible revenu. DDDedo, en Colombie, est un réseau de distribution de temps d'appel qui travaille pour le compte des trois exploitants locaux de réseaux de téléphonie mobile à travers 5400 points de vente installés dans tout le pays. Une banque locale colombienne s'est associée à DDDedo pour convertir ses points de vente de temps d'appel en agents afin d'élargir le réseau de la banque.

Nombre d'opérations de banque sans agence ont été lancés en utilisant des antennes d'IMF comme agents, mais les premières indications montrent que les agences d'IMF ne sont pas des agents idéaux pour la banque sans agence. Leurs heures de fonctionnement ne sont pas meilleures que celles des agences de banque et la plupart des employés d'IMF voient peu d'incitations à promouvoir un produit nouveau et différent. Les IMF présentent souvent un intérêt pour les banques ou les exploitants de réseaux de téléphonie mobile parce qu'elles touchent un public plus large que tout autre institution ou entreprise. Mais même là, leur rayonnement est extrêmement limité. CMS, la plus grande IMF au Sénégal, compte 189 antennes dans tout le pays. Même s'il s'agit là d'un immense réseau comparé à d'autres institutions sénégalaises, elle fait pâle figure comparée au rayonnement d'entreprises telles qu'Oxxo ou DDDedo.

Manque d'expertise dans la banque de détail parmi les banques commerciales. Si les banques sont habituellement plus prudentes que les autres acteurs dans le secteur de la banque sans agence, au sein de l'UEMOA, ceci est d'autant plus accentué par l'activité réduite de banque de détail qu'offre la plupart des banques commerciales. Les IMF sont les seules institutions financières non bancaires qui tentent de toucher le bas de la gamme et aucune de ces tentatives n'a atteint une échelle substantielle. Nombre de banques commerciales ne semblent pas avoir le désir de servir les populations exclues du système bancaire et celles qui sont intéressées n'ont pas souvent la compétence technique pour exécuter leurs plans de façon appropriée et rentable.

Opportunités

Les acteurs régionaux sont de grande taille et peuvent accroître leurs investissements afin d'atteindre un rayon d'action et une échelle plus grands. Ils ont l'échelle nécessaire pour exercer un rôle dominant au sein de l'UEMOA. Quatre exploitants de réseaux de téléphonie mobile sont présents dans au moins deux pays de l'UEMOA (Orange, MTN, Etisalat et Airtel). Les grandes banques régionales africaines (Attijariwafa Bank, Ecobank, UBA et BOA) sont toutes présentes dans plusieurs pays. Ces entreprises sont donc capables de mobiliser un investissement de départ important dans un pays et d'étendre leur réseau à d'autres pays dans la région. En investissant dans un pays, les banques et les exploitants de réseaux de téléphonie mobile peuvent obtenir des rendements appréciables en étendant leurs activités dans d'autres filiales implantées dans la région.

Les envois de fonds au niveau régional représentent un flux monétaire important qui sert de facteur de motivation pour l'adoption. L'intégration économique des huit pays de l'UEMOA génère logiquement un volume important de commerce, d'activité économique, de migrations et de flux monétaires circulant dans toute la région. À titre d'exemple, 4 millions de Burkinabè vivent et travaillent en Côte-d'Ivoire et il existe une énorme demande pour la mise en place d'un moyen sûr, rapide et bon marché d'envoyer de l'argent à l'intérieur de ce corridor.

La réglementation autorise l'existence des émetteurs non bancaires de monnaie électronique et peut favoriser des modèles économiques différents et uniques. La BCEAO est une des rares banques centrales qui autorise les institutions non bancaires à émettre de la monnaie électronique. Il est intéressant de constater qu'aucun des exploitants de réseaux de téléphonie mobile n'a opté pour cette licence, tandis que les exploitants de réseaux de téléphonie mobile dans d'autres régions du monde désirent ardemment bénéficier de cette possibilité. Au contraire, les entreprises de technologie telles que FERLO et Inova, ont profité de la possibilité qui leur offerte de lancer des produits et émettre de la monnaie électronique sans conclure un partenariat étroit avec une banque. Cette réglementation élargit le champ des possibilités quant aux acteurs qui peuvent s'engager dans la banque sans agence et aux types de services qui peuvent être offerts.

SENEGAL²¹



Population	12,5 millions
% rural	57
% de moins de 14 ans	44
PIB/habitant (PPP)	1817 USD
Comptes pour 1000 adultes	109
Agences pour 100 000 adultes	4,05
Comptes dans les IMF pour 1000 adultes	96,72
Comptes de prêt IMF pour 1000 adultes	34,41
Agences d'IMF pour 100 000 adultes	8,75
% pénétration des services mobiles	61

Vue d'ensemble du secteur

Les banques et les IMF



Société Générale (SGBS) est la seule banque commerciale qui a lancé son propre produit de transfert d'argent par téléphonie mobile sur ce marché. En ayant recours à Obopay comme fournisseur de technologies, SGBS a lancé le service Yoban'tel en

juillet 2010 sous la forme d'un compte mobile prépayé à la disposition des personnes ne bénéficiant pas des services bancaires. Elle est en train de s'associer avec la plus grande IMF au Sénégal, CMS, en tant que partenaire de distribution, exploitant ainsi le réseau de 189 agences de CMS. Elle s'associe également à Tigo, qui joue le rôle d'agrégateur de SMS pour le service. Malgré le désir affiché d'offrir des services aux personnes exclues du système bancaire, les premières études ont montré que la plupart des clients de Yoban'tel sont déjà des clients de SGBS. Aussi, SGBS envisage-t-elle d'adapter sa stratégie de communication afin de vendre l'aspect de « proximité » du service et d'établir davantage de partenariats afin d'installer des bureaux d'agents plus proches de la clientèle. Actuellement, le service permet des transferts locaux et le paiement des factures sur des appareils mobiles. **United Bank for Africa (UBA)** est présente dans 19 pays en Afrique et a démarré ses activités au Sénégal il y a six ans. Elle dispose de seulement quatre agences et cinq guichets automatiques (une agence simple dotée d'un guichet) dans tout le pays ; cependant, elle possède 115 points de vente pour les services d'envoi de fonds. Le groupe UBA est doté d'un service appelé AfriCash, qui transfère de l'argent cash-to-cash entre

²¹ Données sur l'intégration financière tirées de *Financial Access 2010*; <http://www.cgap.org/p/site/c/template.rc/1.9.47743/>

les pays africains, et AfriTrade pour les paiements entre les prestataires et les fournisseurs. Actuellement, elle n'a aucun projet de services par téléphonie mobile, mais un projet pilote de UBA au Nigeria utilise actuellement une plateforme mobile. Cette plateforme peut être utilisée au Sénégal plus tard au cours de cette année. UBA a la possibilité d'être un acteur important dans la région compte tenu de son rayon d'action.

Le secteur de la microfinance est dominé par trois grandes IMF (CMS, ACEP et PAMECAS, bien qu'une quatrième, Microcred, est en train de rattraper rapidement son retard). **CMS** compte 80 000 emprunteurs et 420 000 déposants²². Elle a conclu un partenariat avec SGBS afin d'exploiter son réseau d'agences composé de 189 établissements qui servira de réseau d'agents pour Yoban'tel. Elle a envisagé dans un premier temps de lancer son propre produit de services par téléphonie, mais a décidé qu'il était préférable de s'associer avec une banque comme SGBS. **ACEP** compte 35000 emprunteurs et 52 000 déposants²³. Elle s'est associée avec l'entreprise de technologie Mobile Banking Enabler (MBE) pour créer son service Mobile Cash (de plus amples informations sont fournies sur MBE dans les lignes qui suivent). Mobile Cash est un porte-monnaie électronique mis à la disposition des clients d'ACEP et d'autres personnes non clientes pour acheter du temps d'appel, transférer de l'argent, rembourser les prêts, etc., au moyen de téléphones mobiles. Quoique le système soit en place depuis septembre 2009, il n'a pas bénéficié d'une promotion agressive. ACEP entend s'associer avec PAMECAS pour partager la plateforme ainsi que les coûts et pour identifier ses meilleurs clients pour en faire des agents.

Manifestement, toutes les grandes IMF au Sénégal sont engagées dans un certain type d'activité de banque sans agence et paraissent plus actives que les banques elles-mêmes.

Exploitants de réseaux de téléphonie mobile



La pénétration des services mobiles au Sénégal est estimée à environ 61 %²⁴, mais comme ceci suppose de posséder plusieurs cartes SIM, la pénétration effective du marché est susceptible d'être beaucoup moins importante.

Orange (Sonatel) est le principal opérateur, avec 60 % de part de marché (au 4^e trimestre de 2010). Elle a lancé Orange Money en mai 2010 et compte aujourd'hui plusieurs centaines de milliers de clients. Elle est en train de bâtir son réseau d'agents, mais c'est là, ainsi que le besoin de maintenir un taux de clientèle active, que résident ses principaux défis. Orange est une marque reconnue au Sénégal et presque tout le monde connaît Orange Money.

Tigo, qui fait partie du groupe Millicom, enregistre 28 % de part de marché (au 4^e trimestre de 2010). Tigo a actuellement d'autres centres d'intérêt sur le marché et n'envisage pas activement de lancer un service de transfert d'argent par téléphonie mobile.

²² MIX Market, en 2009.

²³ Mix Market, en 2009.

²⁴ Wireless Intelligence, pour le 4^e trimestre de 2010.

Expresso, qui fait partie du groupe Sudatel, est le tout dernier entrant sur le marché ; il a reçu sa licence en 2007. Il est aussi le seul opérateur détenteur d'une licence pour la fourniture de services 3G, ce qui explique très probablement la forte augmentation de sa part de marché qui est passée de 3 % au 1^{er} trimestre 2010 à 12 % pendant le quatrième trimestre de 2010. Son objectif pour les deux premières années a été logiquement d'implanter son infrastructure et c'est seulement maintenant qu'elle commence à penser aux services à valeur ajoutée tels que les services financiers mobiles.

Le gouvernement et les bailleurs de fonds

La **Direction de la Microfinance**, qui est placée sous la tutelle du ministère de l'Entrepreneuriat féminin et de la Microfinance, a été créée en 2003 avec pour mission de promouvoir et développer le secteur de la microfinance au Sénégal. En partenariat avec **KfW**²⁵, la Direction de la microfinance a pris une part active aux efforts pour essayer de comprendre le marché de la banque sans agence au Sénégal et pour contribuer à son développement d'une manière générale. Son activité principale à cet égard a été de commander deux études différentes sur les services par téléphonie mobile au Sénégal. La première fut une étude exploratoire sur les possibilités de mise en place d'un projet multi-institutionnel, multi-opérateurs de services bancaires par téléphonie mobile. La deuxième fut une étude de faisabilité sur cette idée d'un projet de services bancaires par téléphonie mobile interopérables.

Un cabinet d'études a été sélectionné pour gérer l'ensemble du projet pour le compte de la Direction de la microfinance. Sa première tâche consistera à lancer un appel d'offres pour choisir l'opérateur de services bancaires par téléphonie mobile qui gèrera la plateforme TI interopérable et à mettre en place un réseau de distribution partagé, entre autres. (Le terme « opérateur de services bancaires par téléphonie mobile » ne doit pas donner l'impression que le gouvernement recherche nécessairement un exploitant de réseau mobile pour assumer ce rôle. Il espère de nombreuses institutions diverses répondront à l'appel d'offres, y compris des entreprises de technologie, et il serait également favorable à un consortium d'acteurs). L'objectif du projet de services bancaires mobiles interopérables est de permettre à toutes les institutions financières non bancaires d'offrir des services bancaires par téléphonie mobile à leurs clients, notamment dans les zones rurales, quel que soit leur opérateur de télécommunications mobiles, et de permettre à tous les Sénégalais de transférer de l'argent, quel que soit leur opérateur de télécommunications mobiles.

Entreprises de technologie

FERLO a été la première entreprise à recevoir une licence d'émetteur non bancaire de monnaie électronique conformément à « l'Instruction sur la monnaie électronique » publiée par la BCEAO en 2006. FERLO a démarré ses activités en 2004 en tant que fournisseur de services d'IMF offrant des services de paiements au moyen de cartes à puce. Elle a ensuite décidé de devenir un émetteur et a relié sa plateforme au commutateur régional (GIM-UEMOA). Une fois qu'elle a reçu la licence d'émetteur de monnaie électronique de la part de la BCEAO en 2008, elle a pu émettre des cartes prépayées dans l'ensemble des huit pays de l'UEMOA. **Mobile Banking Enabler (MBE)** est une filiale d'une société d'experts-conseils en

²⁵ KfW est particulièrement intéressée à étendre les services de microfinance aux zones rurales au Sénégal. Elle a créé une nouvelle IMF axée sur le milieu rural.

services web et en TI (People Input) qui est sur le marché depuis 2001. People Input a commencé progressivement à concentrer ses activités sur la fourniture de logiciels et de technologie VAS aux opérateurs mobiles. L'objectif premier de MBE est de permettre aux IMF de se lancer dans les services bancaires électroniques. Son premier projet est Mobile Cash mené en partenariat avec ACEP et elle s'emploie actuellement à affiner son modèle économique et sa campagne de promotion.

W@ri est un service de transfert d'argent institué par les banques et actionné par SMS pour les transferts cash-to-cash.

BURKINA FASO²⁶



Population	15,7 mil
% rural	80
% de moins de 14 ans	46
PIB/habitant (PPP)	1,187
Comptes pour 1000 adultes	67,61
Agences pour 100 000 adultes	1,82
Comptes dans les IMF pour 1000 adultes	100,35
Agences d'IMF pour 100 000 adultes	4,75
% pénétration des services mobiles	33

Vue d'ensemble du secteur

Les banques et les IMF



UBA Group est une banque nigériane qui est en train d'étendre son réseau à de nombreux autres pays africains. En 2008, UBA a acquis la Banque Internationale du Burkina (**BIB**) qui a démarré ses activités en 1974. Cette succursale d'UBA est sa plus grande filiale hors du Nigeria et est une des banques les plus importantes au Burkina Faso. Parmi les produits qu'elle a conçus pour toucher la clientèle bas de gamme figurent un compte d'épargne destiné aux jeunes et un compte permettant aux parents de faire des économies pour les études de leurs enfants. En outre, elle a une carte prépayée qui est sur le marché depuis environ trois ans. La carte n'est pas rattachée à un compte bancaire et s'adresse donc spécifiquement aux personnes exclues du système bancaire. Les usagers de ces comptes se comptent aussi bien parmi les clients ayant des comptes bancaires que parmi ceux qui n'en disposent pas. Les cartes peuvent être rechargées dans n'importe laquelle de ses agences ou dans 100 points de distribution (implantés tant au Burkina Faso qu'en Côte-d'Ivoire). **Ecobank** est aussi un groupe bancaire panafricain dont le siège se trouve au Ghana. Au Burkina Faso, Ecobank est une des principales banques avec 40 agences et 39 guichets automatiques de banque (ATMs). Ecobank a conclu en partenariat avec Airtel pour son produit Airtel Money. Pour Ecobank, Airtel Money permettra à ses propres clients d'avoir accès à de nouveaux services au moyen des téléphones mobiles et fournira également un moyen d'attirer les clients ne disposant pas de compte bancaire. Elle a également un service interne de transfert d'argent appelé « Rapid Transfer », qui est moins cher que Western Union et est mis à la disposition des clients et des autres personnes autres que ces clients.

²⁶ Données sur l'intégration financière tirées de *Financial Access 2010*, <http://www.cgap.org/p/site/c/template.rc/1.9.47743/>

RCPB est la plus grande IMF au Burkina Faso, avec 112 000 emprunteurs, 675 000 déposants et 160 agences. Elle a signé récemment un accord (en octobre 2010) avec l'entreprise de technologie Inova (plus d'informations seront fournies dans les lignes qui suivent), qui lui permet d'émettre des cartes reliées au porte-monnaie mobile d'Inova. C'est un moyen permettant aux clients de déposer et de retirer de l'argent avec leurs cartes (ou avec leurs téléphones mobiles reliés à leurs cartes). Les comptes de RCPB ne sont actuellement reliés à des comptes Inova, mais elle espère pouvoir utiliser à terme le système pour l'épargne et pour les remboursements de prêts.

Les exploitants de réseaux de téléphonie mobile

Le taux de pénétration des services mobiles au Burkina Faso est d'environ 32 %²⁷. Avec la récente arrivée d'Airtel sur le marché (par le rachat de Zain), les tarifs des temps d'appel sont progressivement en train de diminuer.

Telmob (Onatel) fait partie du groupe Maroc Telecom et est le leader sur le marché, avec 46 % de part de marché (au 4^e trimestre de 2010). Maroc Telecom est également présente en Mauritanie, au Mali (elle vient de racheter la société publique MNO Malitel), au Gabon et au Bénin. Telmob n'a pas encore lancé un produit de transfert d'argent par téléphone mobile sur le marché.



Airtel détient 36 % de part de marché au 4^e trimestre de 2010. Comme Zap avait déjà noué un partenariat avec Ecobank, celui-ci a été reconduit avec Airtel Money. Airtel Money est prêt à être lancé au Burkina Faso dans un avenir proche.

Telecel, un exploitant local de réseaux mobiles est en activité depuis 10 ans. Au 4^e trimestre de 2010, il détenait 18 % de part de marché. Il n'a pas lancé sur le marché son propre produit de transfert d'argent par téléphone mobile ; cependant, Inova a introduit le menu de son porte-monnaie mobile sur toutes les cartes de Telecel, permettant effectivement à tous les clients de Telecel d'avoir accès à ses services de porte-monnaie mobile.

Les entreprises de technologie

Inova est une entreprise de technologie qui a reçu une licence d'émetteur non bancaire de monnaie électronique de la BCEAO en octobre 2009. À ce titre, 2010 a été sa première année entière d'activités. Les principaux produits offerts par Inova sont un porte-monnaie électronique qui peut être consulté par téléphone mobile, par cartes à piste magnétique ou par Internet (en fonction de la segmentation de la clientèle). Inova utilise le portail USSD emprunté aux trois opérateurs de téléphonie mobile présents sur le marché. Inova a négocié plusieurs partenariats de banque et se prépare pour des essais techniques avec un opérateur de services de transfert d'argent afin de permettre la réception de transferts dans le porte-monnaie d'Inova. L'IMF RCPB a relié son porte-monnaie mobile à des cartes qui sont délivrées à ses clients. Inova gère les porte-monnaie mobiles des IMF sur sa propre plateforme et n'est pas en interface avec le système d'information de gestion (SIG) de l'IMF.

²⁷ Wireless Intelligence, au 4^e trimestre 2010.

MALI²⁸



Population	13 millions
% rural	67
% de moins de 14 ans	44
PIB/habitant (PPP)	1185 USD
Comptes pour 1000 adultes	116
Agences pour 100 000 adultes	3,48
Comptes dans les IMF pour 1000 adultes	107,11
Comptes de prêt IMF pour 1000 adultes	36,07
Agences d'IMF pour 100 000 adultes	14,76
% pénétration des services mobiles	42

Vue d'ensemble du secteur

Les banques et les IMF

Le groupe **BOA** est une banque panafricaine qui a démarré ses activités au Mali en 1982. Le Mali continue d'abriter sa plus grande filiale. Elle dispose d'une carte Visa prépayée sur le marché depuis 2008, mais aucun autre projet de banque sans agence n'est prévu. La BNDA est une banque de développement agricole au Mali. KfW a financé une étude sur les possibilités de mise en place de services bancaires par téléphonie mobile au niveau de la BNDA et la banque travaille actuellement sur ses projets dans ce domaine.

Trois IMF ont signé des partenariats avec Orange pour exercer le rôle d'agents d'Orange Money : **Kafo Jiginew, Miselini et Camide**. Kafo Jiginew est la plus grande IMF au Mali, avec 54 000 emprunteurs et 200 000 déposants. Miselini est de taille beaucoup plus réduite et compte 17 000 emprunteurs et 31 000 déposants²⁹. Toutefois, les IMF ont beaucoup de mal à être des agents efficaces et productifs pour les services de transfert d'argent par téléphone mobile. Par exemple, les agences offrent peu de commodité supplémentaire en ce qui concerne les heures d'ouverture car les agences d'IMF sont fermées les soirs et les week-ends. Jusqu'à ce que le réseau d'agents s'étende au-delà du rayon d'action des succursales des IMF, il n'offrira pas de valeur ajoutée aux clients des IMF pour le remboursement des prêts et la mobilisation de l'épargne.

²⁸ Données sur l'intégration financière tirées de *Financial Access 2010*; <http://www.cgap.org/p/site/c/template.rc/1.9.47743/>

²⁹ MIX Market, en 2009.

Les deux plus grandes IMF au Mali, Kafo Jiginew et Nyesigiso, font partie du projet CIF sur l'interconnexion de leurs succursales.

Exploitants de réseaux de téléphonie mobile

La pénétration des services mobiles au Mali est estimée à environ 42 %³⁰. L'on s'attend à ce que le gouvernement délivre une troisième licence de télécommunications au cours de l'année prochaine.

L'autre nom de la banque sans agence au Mali est Orange Money. **Orange** est le leader du marché, avec 80 % de part de marché. En mai 2010, Orange a lancé Orange Money et jusqu'ici elle compte plusieurs centaines de milliers de clients. Son objectif essentiel pour 2011 est de bâtir son réseau d'agents et de rendre les clients enregistrés plus actifs. Actuellement, la plupart des agents d'Orange sont issus de structures formelles directes telles que les IMF, les banques et d'autres entreprises formelles. **Malitel** (Sotelma) vient d'être privatisée et rachetée par Maroc Telecom (la même entreprise qui contrôle Telmob au Burkina Faso). Elle détient environ 20 % de part de marché. Son attention s'est portée surtout sur le processus de privatisation et sa première priorité à l'avenir sera l'activité centrale de téléphonie vocale, plus probablement le transfert d'argent par téléphone mobile.

Le gouvernement et les bailleurs de fonds

La **CENTIF** (Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières) est l'autorité de réglementation au sein du ministère des Finances chargé des questions de lutte contre le blanchiment de fonds et contre le financement du terrorisme. La CENTIF a émis certaines exigences concernant le type d'identification requis pour ouvrir des comptes bancaires et des comptes de porte-monnaie mobile comme Orange Money. Dans le contexte du Mali, ceci est particulièrement important parce qu'il n'existe aucune identification nationale et les fournisseurs comme Orange rencontrent beaucoup de difficultés lorsque des clients potentiels ne peuvent s'inscrire pour un compte Orange Money à cause de l'absence d'identification appropriée. La CENTIF pense que le problème, notamment dans les zones rurales, n'est pas l'absence de cartes d'identification, mais le fait que les citoyens ne comprennent pas bien la nécessité même d'une carte d'identification. Ceci étant, il existe actuellement un projet dénommé RAVEC (Recensement à caractère électronique et administratif) qui fournira une base données centrale informatisée pour faciliter le processus d'identification.

La Poste compte 100 agences à travers le Mali et est désireuse de réintroduire les services financiers dans ses activités, en particulier l'épargne. La Poste a toujours effectué des transferts d'argent et elle est intéressée à y ajouter une composante mobile.

³⁰ Wireless Intelligence, au 4^e trimestre 2010.